

1 – Introduction - Etat des lieux

- p. 4 1.1 - LA VILLE, POUR QUI ?
- p. 4 **La population : une contrainte fondamentale**
Croissance démographique et étalement urbain
Une population urbaine vieillissante
De nouvelles sociétés urbaines, des « dink » aux sans emploi
- p. 7 **Une bascule annoncée entre taux de population urbaine et rurale**
L'urbanisation, dans quelles conditions ?
- p. 9 1.2 - LA VILLE, C'EST QUOI ?
- p. 9 **Un changement radical d'orientation**
La ville produit de prestige, de marketing
- p.11 **La ville, territoire administratif avant que d'être espace géographique**
Quelques définitions fondamentales, pour limiter les quiproquo
Conséquences sur l'aménagement, des exemples concrets
- p.14 **Population rurale, population urbaine : des limites administratives évolutives**
Un statut envié, celui d'urbain
Les migrants, les laissés pour compte : usagers de la ville malgré eux
- p.16 1-3 - LA VILLE, PAR QUI ? LES ACTEURS DE L'URBANISME
- p. 17 **Le Ministère de la construction, la direction de l'aménagement urbain et rural**
- p. 18 **Les institutions principales en matière d'urbanisme**
- p. 20 **Schémas directeurs**
- p. 22 **Le label des villes historiques et culturelles et le patrimoine urbain**
- p. 24 1-4 - VISAGES DE LA VILLE, NOUVEAUX QUARTIERS, NOUVELLES PRATIQUES
- p. 24 **Face à la forte demande de logement, l'appel aux promoteurs**
- p. 26 **Des pratiques urbaines renouvelées**
- p. 29 **INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES**
- p.30 **LISTE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES**

1 – INTRODUCTION - ETAT DES LIEUX

La contraction des phénomènes, tels que la mondialisation des échanges, la bascule de l'urbanisation, la globalisation, que connaît la France, se déroule en Chine sur un espace dilaté et un temps contracté, donc avec une violence particulière aussi bien sur le territoire que vis-à-vis de la société. Sur un espace dilaté, c'est à dire un territoire qui présente de fortes disparités entre les villes de la côte et celles de l'intérieur, ainsi qu'au sein même des villes où se constitue une classe urbaine « moyenne » ; sur un temps contracté, car c'est celui d'une bonne dizaine d'années au lieu de cinq à six décennies en France.

Les rythmes d'évolution ne sont pas les mêmes en France et en Chine et ne concernent pas des populations équivalentes, non plus que des territoires d'échelles facilement comparables. Le passage par un multiple de dix, voire de cent, permet déjà un premier décodage : par exemple, une ville chinoise d'un million d'habitants comporterait des équipements équivalents à ceux d'une ville française de cent mille résidents ; une rivière de cinq cent mètres de large traversant une ville est chose courante là où le continent européen nous a habitué à une unité de mesure dix fois moindre. La densité d'habitation est souvent le double de celle connue sur le territoire français. Ainsi, la province du Sichuan¹, à l'ouest du pays, et la Municipalité de Chongqing totalisent une superficie (570 000 km²) légèrement supérieure à celle de la France (551 000 km²) alors que le chiffre de leur population est quasi double - 85 millions pour la première et 31 millions pour la seconde, soit 116 millions d'habitants en 1997 et pas encore 60 millions d'habitants en France à cette date. (*voir carte 1 sur les provinces chinoises*)

Les questions soulevées par de tels phénomènes et la vitesse dans laquelle ceux-ci s'inscrivent, sont aujourd'hui ouvertement débattues par nos interlocuteurs chinois. En avril 2004 face à un public choisi d'intéressés à Paris, M. TANG Kai, directeur au Ministère chinois de la construction, évoquait dans un exposé précis les besoins les plus importants de son pays dans cinq domaines : les infrastructures, l'environnement, la protection des villes historiques et des patrimoines, l'amélioration nécessaire, en nombre comme en qualité, des urbanistes. Il rapportait les embouteillages intimement liés à l'extension urbaine des métropoles, le traitement des eaux usées encore médiocre, la fourniture d'électricité déficiente et les coupures de courant répétées nuisibles au secteur industriel, la pollution provoquée par la prolifération des petites entreprises à la campagne, gaspillant les ressources naturelles et néfaste à la qualité de l'environnement. Il évoquait sans fard la rapidité du développement économique depuis deux décennies de réformes et la pression de la mondialisation qui constituent un contexte difficile pour les villes anciennes et leur patrimoine détruits irrémédiablement, et les insuffisances actuelles de la gestion urbaine dans la majorité des agglomérations. M. TANG terminait son exposé en préconisant de ne pas mettre sur le même plan vitesse et développement urbain, et rappelait que la cohérence entre la croissance économique et le développement social est une priorité du gouvernement.

L'ensemble des thématiques proposées par ce haut-fonctionnaire pour d'éventuelles coopérations est vaste et reflète à la fois la confiance inspirée par les pratiques françaises et l'immensité des besoins, dans un délai limité, qui s'ouvre de fait à d'autres interlocuteurs potentiels. Néanmoins, la France partage avec la Chine une culture commune du rôle de l'Etat ou des autorités publiques en matière d'aménagement du territoire, de planification urbaine, voire d'incitation à des pratiques architecturales et urbaines novatrices. C'est en ce sens que des coopérations fructueuses pourraient prendre place, à condition de se donner véritablement les moyens de comprendre les contraintes, les systèmes et les pratiques spécifiques des uns et des autres. A titre d'exemple, le « développement durable » fait partie des leitmotivs de nos correspondants chinois, toutes catégories confondues - maire, maître d'ouvrage, directeur

¹ Les indications de prononciation proposées ont pour seul but de faciliter la lecture des mots chinois pour les non-sinisants sans prétendre remplacer les transcriptions en *pinyin*, Wade, ou Efeo. Sichuan : prononcer *ceutchouanne* ; Chongqing : prononcer *tchongue tching*

d'administration centrale, praticien de la ville, universitaire – mais les pratiques correspondantes sont encore à inventer, avec les implications complexes qui s'y greffent qu'elles soient sociales, économiques, spatiales, patrimoniales... C'est là une voie qui suscite un intérêt partagé par les professionnels des deux pays, comme cette agence d'architecture française qui invente des pratiques énergétiques nouvelles pour des logements en Chine, alors que de tels programmes ouverts d'expérimentation sont peu encouragés aujourd'hui en France.

1.1 - LA VILLE, POUR QUI ?

❖ **La population : une contrainte fondamentale**

La Chine est un pays très peuplé, chacun le sait, sans avoir pour autant en mémoire les caractéristiques de cette population nombreuse et ses corollaires sur le territoire et la société (voir carte 2 des principales villes). Or, cette donnée est l'argument majeur que les urbanistes, architectes, responsables politiques chinois adressent à leurs homologues occidentaux pour indiquer que les réponses proposées aux problématiques chinoises ne sont pas appropriées ; naturellement, les chiffres bruts ne supportent pas la comparaison avec les villes de France ou d'Europe. Doit-on voir là une fin de non-recevoir ou peut-on aller plus loin dans des échanges franco-chinois, et comment le faire ?

Une approche des particularités de la démographie chinoise, de ses composantes urbaine et rurale, des projections gouvernementales d'aménagement du territoire sont un préalable nécessaire.

➤ *Croissance démographique et étalement urbain*

La croissance démographique chinoise au cours des cinquante dernières années a été d'autant plus surprenante que la politique de la limitation des naissances à un enfant par foyer² a été appliquée strictement dans les villes depuis 1979, avec des résultats moins rigoureux dans les campagnes et des tolérances dans les territoires habités par des populations non chinoises aux marges du pays. La population a plus que doublé en 50 ans, sans politique d'immigration, sur un territoire dont la moitié des terres - constituée de montagnes ou de déserts - est quasi inhabitable et dont l'autre moitié regroupe la majorité des habitants et des terres cultivables situées à proximité immédiate des grands centres d'échanges urbains.

En 1950, 570 millions d'habitants étaient recensés, sans doute sous-estimés ; ils atteignent le chiffre d'1 milliard 300 millions en 2000 sans compter quelques millions de personnes non enregistrées. A titre indicatif, aux mêmes dates, la France, territoire agricole riche et diversifié, comptait un peu moins de 42 millions d'habitants et 60 millions aujourd'hui, en ayant adopté une politique inverse, encourageant par des primes les familles nombreuses de trois enfants et plus, favorisant l'émigration des pays proches pour accroître la main d'œuvre ouvrière nécessaire au développement industriel.

Or tout étalement urbain téméraire remet en cause un équilibre agroalimentaire difficile à atteindre. C'est ainsi que les modèles proposés par les experts de l'Union soviétique pendant la décennie de reconstruction 1950-60, ont été rapidement écartés par leurs homologues chinois (voir cartes 3 et 4 sur l'aménagement de Pudong à Shanghai). Pour faire face à une extension non maîtrisée des centres urbains et limiter la mobilité des habitants et les migrations intérieures, la Chine maoïste avait adopté le système des cartes de résidence, *hukou*³. Ainsi, au gré des mouvements politiques anti-urbains, la population des villes était plus ou moins contenue dans un chiffre connu. La nécessité d'avoir une carte de résidence de la ville de naissance pour y loger, y chercher un emploi limitait la libre circulation des compétences et des personnes à travers le territoire. Elle avait pour corollaire le contrôle de l'accroissement urbain, dans une certaine mesure toutefois. En fait, les plans d'urbanisme ne prenaient pas en compte la véritable urbanisation, non plus que la population urbaine réelle jusqu'à la fin des années 1980, pour éviter d'être contradictoires avec les données et les objectifs fixés par les plans quinquennaux.

Depuis une dizaine d'années, la commercialisation du foncier a changé la donne : l'étalement urbain va de pair avec la spéculation dans les centres villes, la promotion immobilière, et la construction de « gated communities » aux abords des métropoles majeures.

² Quelques assouplissements ont été mis en place par la suite, par exemple dans les provinces où le peuplement majoritaire n'est pas d'ethnie chinoise « han », si les deux époux sont chacun enfant unique, pour la génération d'avant 1979 .

³ Prononcer *rouco*.

➤ *Une population urbaine vieillissante*

En un demi-siècle, la structure de la population a profondément changé, surtout dans les villes. D'une part, la durée de vie s'est considérablement allongée – atteignant 80 ans à Pékin - avec l'amélioration globale du niveau de vie et des soins médicaux qui sont d'autant plus sensibles en milieu urbain. D'autre part, la famille nucléaire remplace la famille « clanique », où trois à quatre générations cohabitaient dans le même espace. La part des habitants de plus de soixante ans dans des métropoles comme Pékin ou Shanghai dépasse les 10% et si l'on soustrait le nombre de personnes dotées d'un permis de résidence temporaire (employées en majorité dans le bâtiment et les travaux publics), la croissance démographique de Shanghai serait de valeur négative. Or, cette population à la retraite est traditionnellement à charge des enfants, qui sont devenus moins nombreux. C'est l'effet « 421 » ; quatre grand-parents pour deux parents qui ont eu un enfant unique ; ainsi un jeune adulte né en 1985 peut avoir à charge ses parents retraités⁴ (nés 25 à 30 ans auparavant) et ses quatre grand-parents (nés vers 1930).

Comme dans les villes européennes, la place de la population vieillissante dans les villes est d'actualité en Chine. Ses caractéristiques sont toutefois différentes. Si l'espérance de vie est proche de celle des pays européens, le rôle de cette population au sein de la structure familiale est spécifique. Traditionnellement, les grands-parents élèvent leur petit-enfant, surtout lorsqu'ils habitent dans la même ville que leur fils ou fille marié ; ils partagent parfois l'appartement récemment acquis par le jeune couple, pour leur permettre de se consacrer aux exigences du travail, surtout pour les cadres. Quant au « quatrième âge » au vu de l'histoire récente chinoise (guerres, révolution culturelle...), il est quasi inexistant.

➤ *De nouvelles sociétés urbaines, des « dink » aux sans emploi*

Depuis une dizaine d'années, la rapide augmentation du niveau de vie dans les villes qui ont bénéficié les premières de l'ouverture économique donnent lieu à de nouveaux comportements, de nouveaux modes de vie, en partie similaire à ceux des autres grandes métropoles dans le monde. L'implantation de la grande distribution, des groupes tels qu'Ikéa, Auchan, Carrefour⁵ dans nombre de grandes villes chinoises favorise une standardisation « globalisée » des modes de vie, renforcée par l'immédiateté des télécommunications à l'échelle mondiale, qu'elle soit celle de l'Internet, de l'information, des images véhiculées par les médias. Ce double apport d'informations ou du moins d'images, de « visuels », sur les pays étrangers est en revanche difficilement vérifiable directement par les citoyens chinois. En effet, le voyage hors des frontières chinoises, est envisageable depuis peu pour le quidam⁶, à condition de respecter les conditions draconiennes de l'accord signé en 2003 avec plusieurs pays européens. En dehors de ce cadre, les séjours d'études à l'étranger ou les invitations dans le cadre de programmes d'échange ou de coopération sont les seules à donner l'occasion de sortir du pays.

Avec l'abandon des grandes prestations sociales du régime maoïste – logement, soins médicaux, éducation fournis à titre quasi gracieux - la nouvelle société urbaine chinoise a relégué le lien primordial qui régissait la vie quotidienne, l'interdépendance entre employeur⁷ et employé, parmi les multiples relations qui la compose désormais. La politique d'acquisition d'un logement, lancée à titre expérimental dans quelques villes au début des années 1990, a remporté un franc succès ; on parle de 200 millions d'urbains acquéreurs d'un logement, 200 millions en voie d'acheter un logement et 200 millions qui seront prêts à l'achat d'un logement dans quelques années.

⁴ Sauf exception pour les haut-fonctionnaires, une femme est à la retraite à 50 ans et un homme à 55 ans ; toutefois la mise en pré-retraite à 40 voire 45 ans a été très utilisée dans une ville comme Shanghai pour diminuer la population ouvrière lors de la modernisation des années 1990. Le montant des retraites n'a pas pour autant suivi l'augmentation du coût de la vie.

⁵ Carrefour se dit en chinois « *jialefu* » (*tialefou*), qui se comprend « joie et bonheur dans la maison », ce qui est très apprécié ; Auchan se dit « *gaoshang* » (*gao changue*) « haut et estimable » Ikéa, se dit *yijia* (*i tia*) soit « maison et amitié ».

⁶ Sur ce sujet très récent, voir : Descamps, Jérémie, 2004, « Le tourisme émetteur chinois », mémoire de maîtrise, Paris, Inalco.

⁷ La *danwei* (prononcer *dan ouais*), l'organisme auquel tout employé est rattaché et qui régissait la vie professionnelle et privée de l'individu.

La promotion de la société de consommation a inclus les loisirs, avec l'instauration en 1995 de deux jours chômés par semaine et d'une semaine de congés à l'occasion du 1^{er} mai et du 1^{er} octobre pour les fêtes nationale et du travail, auquel s'ajoute la semaine ou dizaine de jours du nouvel an chinois, courant janvier-février suivant les années lunaires. Parmi les loisirs, les voyages et le tourisme intérieur occupent une place prépondérante, que l'extension des transports régionaux et interrégionaux, qu'ils soient aérien, routier ou ferroviaire, a contribué à favoriser. Ainsi, la ville de Lijiang, au sud-ouest du pays, classée sur la liste du patrimoine mondial de l'Unesco en 1997, a vu le nombre annuel de touristes passer de 30 000 à 3 millions en moins de sept ans, dont plus de 90% sont issus du tourisme intérieur.

Ces changements de la société, que nous avons connu étagés sur plusieurs décennies en France, se télescopent dans les métropoles chinoises en moins de dix ans ; ils comportent les revers de médaille que nous connaissons aussi. Si consommation, logement, loisir et tourisme sont l'apanage d'une partie de la génération des trentenaires, les *dink* - « *double income no kid*⁸ » - et des jeunes cadres, une autre partie de la société urbaine, toutes tranches d'âge confondues, reste à l'écart du développement : par manque de diplôme, par manque d'opportunité d'emploi, du fait de la compétitivité mondiale accrue qui a provoqué licenciement et mise à la retraite anticipée dès 45 ans pour nombre d'employés devenus surnuméraires.

Les liens familiaux et sociaux qui caractérisent la société chinoise, qu'ils s'inscrivent dans le respect filial de nature confucéenne ou l'appartenance à des réseaux relationnels⁹ avec leurs devoirs et obligations, coexistent avec l'avènement de nouveaux codes urbains que nous partageons en Occident. Pourrait-on pour autant affirmer qu'il s'agisse des mêmes problématiques à venir dans les villes chinoises que celles que nous connaissons en France, que nous sommes face à des modèles urbains globalisés pour lesquelles des solutions standardisées sont à appliquer ?

❖ **Une bascule annoncée entre taux de population urbaine et rurale**

En 2002, la Chine, dont le taux d'urbanisation était de 37%, annonçait que celui-ci atteindrait 75% dans les cinquante prochaines années. Autrement dit, c'est une inversion des populations urbaines et rurales - que la France est le seul pays d'Europe à avoir connu dans un délai similaire au XX^e siècle -, que la Chine se propose de mener. Or, sa population urbaine atteint déjà des proportions peu communes sur le Vieux continent.

La différence d'échelle est notoire avec 11% de citoyens chinois habitant des villes de plus d'un million d'habitants - soit la bagatelle de 143 millions de personnes vivant dans ces métropoles et leurs alentours, alors que Paris reste la seule ville dépassant le million d'habitants en France. L'approche comparée de territoire à territoire a *de facto* ses limites intrinsèques. Néanmoins, des échelles sont comparables entre la France et la Chine, comme celle de la Région Ile-de-France et du territoire de la Municipalité de Pékin, dont la superficie et la population sont équivalentes. En outre, des problématiques similaires se posent dans les deux pays, qui partagent en commun le fait d'accorder un rôle majeur aux autorités publiques chargées de l'aménagement du territoire et de la construction urbaine.

➤ *L'urbanisation, dans quelles conditions ?*

L'urbanisation annoncée est évaluée au regard des pays développés, dont le pourcentage de population vivant dans des villes de plus d'un million d'habitants est nettement supérieur à celui de la Chine (de 23 à 52% comparé au Royaume-Uni, aux Etats-Unis, du Japon ou en Corée)¹⁰ ; or les PIB des villes révèlent le rôle de locomotive qui est le leur et celui des métropoles chinoises est jugé trop faible : 2,5% à Pékin, 4,6% à Shanghai alors que Tokyo affiche 18,6%, Londres 17%, Séoul 26%.

Une telle urbanisation programmée représente un bon doublement de la population urbaine actuelle, qui est de l'ordre de 481 millions d'habitants pour une population totale

⁸ Un couple qui travaille et ne souhaite pas d'enfant, soit : « deux salaires, pas d'enfant ».

⁹ Les *guanxi*, « relations », qui régissent les liens sociaux et professionnels;

¹⁰ Données issues de china.org.cn/french en décembre 2002

« officielle » d'un milliard trois cent millions. En prenant « l'hypothèse d'école » d'une population globale constante, ce doublement représente 975 millions d'urbains, soit une augmentation de près de 500 millions de citoyens pour l'ensemble du territoire chinois en un demi-siècle ou en deux générations.

Comment imaginer des villes nouvelles, des quartiers nouveaux, reconstruire des morceaux de ville, mettre en valeur le patrimoine qui est lié aux couches successives de la civilisation chinoise ? Les questions sont multiples et les constructeurs, maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, ont à faire face à la pression du nombre à laquelle s'ajoute la brièveté des délais requis.

Comment imaginer ces nouvelles urbanités alors que les évolutions des modes de vie sont si rapides, que les analyses sociologiques n'ont guère le temps de voir le jour, et que ces mutations nous sont transmises essentiellement par le regard des cinéastes et des écrivains. Comment imaginer les modes de vie dans dix ou vingt ans quand les mutations en une décennie ont absorbé celles de deux à trois générations en Occident ? Comment anticiper sur des mutations socio-économiques qui ne sont pas encore à l'œuvre ailleurs dans le monde et comment, alors, prendre la mesure de la durée nécessaire à la mise en œuvre d'un projet urbain complexe ?

Comment allier cette croissance urbaine prodigieuse avec le souci de développement durable qui est une orientation privilégiée du gouvernement chinois ? Certes, celui-ci n'a pas ratifié le protocole de Rio et ne le signera sûrement pas avant les Etats-Unis, néanmoins les programmes de recherche encouragés par le gouvernement montrent l'attention accordée au sujet.

Quelles formes urbaines privilégier, l'étalement urbain et la voiture individuelle (traditionnelle ou électrique ?), la densité urbaine et la construction de tours ? Lesquelles seraient porteuses des impacts les moins nocifs à l'environnement humain et naturel ?

Comment fournir en eau une population qui se concentrera essentiellement près des pôles urbains existants, qui rencontrent déjà des problèmes d'approvisionnement en eau et pour lesquels des chantiers pharaoniques sont en cours ?¹¹

Toutes ces questions sont des champs d'exploration tant pour les pays occidentaux que pour les techniciens chinois où, si ni les uns ni les autres n'ont de réponse définitive, les cumuls d'expérience peuvent s'avérer riches d'échanges voire de savoir-faire nouveaux et d'expérimentations partagées. Dans ce cadre, la Chine dispose d'un atout précieux, si elle ne la maltraite pas¹², celui d'une population nombreuse et travailleuse, facilement mobilisée sur les grands chantiers du pays.

1.2 LA VILLE, C'EST QUOI ?

❖ *Un changement radical d'orientation*

Pour Mao, qui avait appuyé la Révolution chinoise sur la population paysanne et non pas sur la classe ouvrière urbaine, la ville était secondaire. Sa priorité consistait à transformer la ville, lieu de consommation en lieu de production. Avec l'ouverture au commerce extérieur choisie par la Chine en 1979 puis orchestrée par étapes depuis cette date¹³, à l'inverse, les centres urbains ont été choisis comme ancrage de la modernisation : des niches choisies du territoire chinois ont été réservées aux investisseurs étrangers qui bénéficiaient d'avantages financiers, comme Shenzhen frontalière de Hong-Kong et Zhuhai face à Macao, les villes côtières de la province du Fujian face à Taïwan, puis les villes de toute la bande côtière et enfin celles de l'intérieur du pays, qui instaurent des zones économiques en périphérie urbaine pour développer l'activité économique ou industrielle. Après les revendications successives des citoyens

¹¹ Travaux tels que la canalisation d'une partie des eaux du Yangtsé vers le Nord de la Chine par un aqueduc de 1300 km, dont l'échévement est prévu en 2010. china.org.cn/french du 24/11/2004.

¹² Rappelons les centaines de milliers de paysans infectés par le VIH pour avoir vendu leur sang, qui manquent de soins et dont les enfants orphelins sont laissés sans soutien.

¹³ En 1984, avec la mise en place d'un certain nombre de « zones économiques spéciales » ouvertes aux investisseurs étrangers, puis en 1992, comme le révèle l'instauration de la zone de Pudong à Shanghai, et suite à l'invitation explicite à s'enrichir lancée par Deng Xiaoping.

au cours des années 1980 contre la vie chère et la montée de la corruption notamment - dont la clôture sinistre eut lieu à Tian'anmen - la ville est devenue un enjeu majeur du développement du pays.

Au cours des années 1990, la tentation de la ville s'affirma et s'afficha avec la compétition entre les trois rivales : au nord Pékin, au centre Shanghai, au sud Canton. Avec la décennie suivante, la réflexion s'engage sur de nouvelles armatures urbaines qui se structureraient autour de pôles à vocation complémentaire, centres politique et administratif, économiques, industriels et portuaires, comme Pékin-Tianjin-Tangshan, Shanghai et les villes du delta du Yangtsé, le trio Canton-Shenzhen-Zhuhai. De plus, le développement des relations transfrontalières avec la Russie ou la Corée et surtout des échanges commerciaux avec les pays asiatiques ont radicalement changé le statut des villes côtières, les plaçant désormais en bordure d'une mer partagée au lieu d'être reléguées en périphérie d'un territoire auto-centré.

➤ *La ville produit de prestige et de marketing*

L'arrivée au pouvoir central des anciens Shanghaiens¹⁴, Jiang Zemin et Zhu Rongji, concorde avec la remise à l'honneur des villes. En effet, Zhu Rongji, ancien maire de Shanghai avait favorisé le décollage de l'agglomération grâce aux mesures prises pour l'aménagement de Pudong, vaste territoire de 520 km² à l'est de celle-ci. Or, les décisions prises par Zhu Rongji au début des années 1990 succédaient à la mise à l'écart de la Chine par les pays occidentaux condamnant les massacres de Tian'anmen. Du coup, Zhu Rongji se dirigea vers les pays d'Asie voisins où il promut lui-même le développement de Pudong auprès d'investisseurs potentiels. Dix ans après, au vu de l'ampleur des aménagements réalisés par la ville et de l'essor économique de Shanghai, l'opération apparaît couronnée de succès.

Outre cette campagne promotionnelle organisée directement par un personnage politique de premier ordre, l'utilisation de signatures extérieures comme caution du projet d'urbanisme, puis la mise en scène de bâtiments emblématiques caractérisent le changement de statut de la ville, qui devient à la fois outil et produit de consommation. Ainsi l'aménagement du quartier d'affaires de Pudong avait fait l'objet d'un appel d'idées international dont les résultats sont aujourd'hui exposés dans le musée dévolu à l'histoire du projet Pudong. Les édifices majeurs firent l'objet de concours auprès d'architectes internationaux. Alors que le premier, organisé pour l'opéra en 1988, avait l'ambition d'améliorer la qualité architecturale dans le milieu chinois et d'aiguiser la concurrence, les concours suivants - organisés pour des édifices publics comme l'aéroport international, pour des aménagements urbains ou pour des tours -, firent aussi appel aux architectes de renommée internationale pour le prestige de leurs signatures.

Les autres villes de Chine utilisèrent des méthodes similaires : promotion de l'image de la ville par la construction d'équipements remarquables : aéroports, stades olympiques, opéra, ponts et viaducs urbains, relayés par une communication habile, intérieure et extérieure : mise en place de concours internationaux d'architecture et d'urbanisme, utilisation systématique de l'image des édifices nouveaux comme symbole de la modernité des villes dans tout document touristique, promotionnel, économique.

Dans ce cadre où l'image de la ville est privilégiée, la représentation des projets par de « beaux visuels » a souvent pris le pas sur la définition des besoins et la force de proposition du projet, qu'il soit architectural ou urbain. Pour un architecte chinois, apporter son ordinateur portable chez le maître d'ouvrage pour modifier les représentations du projet selon les demandes de son commanditaire est une pratique banale. Pour un promoteur, utiliser des référents occidentaux - portrait de l'architecte, images d'une ville ou d'un pays étranger, jeu graphique sur le nom de villes occidentales célèbres – comme argumentaire de vente est devenu une pratique commune. Plus que le projet lui-même et sa qualité, c'est le marketing du projet qui prédomine.

❖ *La ville, territoire administratif avant que d'être historique, géographique, politique*

¹⁴ Jiang Zemin (1926-), ancien maire et secrétaire du Parti à Shanghai; eut pour successeur Zhu Rongji (1928-) qui fut appelé comme Premier ministre à Pékin quand Jiang Zemin était Président.

En chinois, le nom des villes est trompeur car il peut receler des configurations administratives distinctes derrière un seul mot. C'est le cas des quatre villes qui ont rang de province, placées sous l'autorité directe du pouvoir central : Pékin, Shanghai, Tianjin et Chongqing, la dernière instaurée avec la construction du barrage des Trois Gorges. Rien *a priori* ne permet de déceler si l'on parle de la ville même ou du territoire qui lui est associé, si ce n'est le contexte. C'est comme si Paris était utilisé pour désigner la ville ou la région Ile-de-France. Cela impose de notre part une vigilance minimale dès qu'il s'agit du chiffrage de la population et requiert de poser les questions indispensables sur les superficies concernées, pour lever l'ambiguïté entre territoire de la province et territoire de la métropole. C'est donc un rapport essentiel à connaître précisément, celui de la population et du territoire correspondant.

➤ *Quelques définitions fondamentales, pour limiter les quiproquo*

Outre ces quatre provinces et métropoles, le quiproquo pourrait s'étendre à l'ensemble du pays : plutôt qu'une entité géographique, la ville se comprend comme un territoire administratif. L'échelon administratif « *shi* »¹⁵ qui signifie ville, s'inscrit dans une hiérarchie, qui tend cependant à se simplifier dans les régions côtières. Les réformes de l'administration chinoise, qui visent à réduire les bureaux surnuméraires et les lenteurs de procédure, ont supprimé quelques degrés dans les hiérarchies territoriales des régions côtières¹⁶ ; elles ont de fait diminué le nombre de fonctionnaires. En effet, à chaque niveau hiérarchique se trouve un service administratif qui a son équivalent au degré supérieur et dont l'autorité souveraine est située au niveau de la province. Depuis quelques années, une plus grande autonomie est accordée aux entités qui ont statut de *shi* (ville). Par exemple, ces dernières années dans les provinces du Jiangsu et du Zhejiang¹⁷, voisines de Shanghai, un certain nombre de « *zhen* »¹⁸, bourgs, de plusieurs dizaines de milliers d'habitants, ont pris rang de *shi*, conférant à ceux-ci des pouvoirs de décision jusqu'alors réservés aux échelons administratifs supérieurs. Le changement de statut est lié à l'activité économique et à l'importance de la population recensée aussi bien dans l'agglomération que dans le territoire qu'elle administre. Le territoire d'un *shi* comprend un certain nombre d'agglomérations, de tailles variables, du hameau à la « petite » ville de 50 000 habitants, qui a le statut de *zhen*. A chacun des échelons administratifs, deux instances de décision se partagent le pouvoir, le secrétaire du Parti et le maire. A l'emboîtement administratif des échelons territoriaux correspondent des hiérarchies successives respectant les emboîtements territoriaux, auquel s'ajoute un cloisonnement relatif des administrations entre elles¹⁹.

Les quatre métropoles qui ont rang de province – Pékin, Shanghai, Tianjin, Chongqing -, portent aussi le titre de *shi* ; leur territoire est subdivisé en arrondissements urbains, *qu*²⁰, et en districts ruraux *xian*. Ainsi, les termes de *shi*, *qu*, *xian*, *zhen* désignent à la fois l'entité administrative et le territoire administré.

➤ *Conséquences sur l'aménagement, des exemples concrets*

Dans l'enceinte de la province, les *shi* se trouvent souvent dans des logiques de concurrence plutôt que de synergie ou d'intercommunalité. Ainsi, le projet d'inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco comme pays culturel de six villes de la région du Jiangnan²¹ apparaissait d'emblée comme une affaire délicate à mener. Trois

¹⁵ Prononcer *she*.

¹⁶ Voir la lettre électronique du CEFC, Hong Kong, mai 2004, portant sur l'étude d'un journaliste chinois : entre 1997 et 2004, réduction de 15% du nombre des cantons et bourgs (46% entre 1987 et 2004). Les économies réalisées se chiffrent en milliards de yuans.

¹⁷ Prononcer *tianguesou* et *djetiangue*.

¹⁸ Prononcer *djenne*.

¹⁹ Rappelons que l'espace traditionnel chinois se caractérise aussi par le cloisonnement et l'emboîtement.

²⁰ Prononcer *tchu*.

²¹ Projet mené par l'Observatoire, à l'IFA, avec le soutien du programme France-Unesco et la participation de l'Association nationale des villes et pays d'art et d'histoire (ANVPAH). Le Jiangnan (*tiangue nane*) est une région ancienne regroupant en partie trois provinces actuelles : le sud du Jiangsu, le nord du Zhejiang, l'est de l'Anhui.

d'entre elles dépendent de la province du Jiangsu et les trois autres du Zhejiang voisin ; cinq ont le rang de *xian* et une de *shi*, intégrant l'un des cinq *xian* dans son territoire. Mettre en place un véritable projet culturel, économique et social dans une perspective de développement du tourisme, d'aménagement et de protection du patrimoine bâti et du paysage cultivé, sillonné par les voies d'eau et densément habité, est une véritable question d'actualité. Projet territorial bien plus que communal, il s'adresse à plusieurs agglomérations qui constituent potentiellement un ensemble culturel et paysager et auraient besoin pour cela d'être appuyé par une structure administrative commune. Or, chaque ville étant indépendante, voire dans un rapport de concurrence face à l'échelon administratif supérieur, la difficulté que nous avons à surmonter était précisément d'ordre administratif et réglementaire : comment inciter à des regroupements liés à un intérêt partagé, à des investissements communs, à une intercommunalité dans le cadre hiérarchique existant ? Dans un premier temps, la mise en regard des pratiques chinoises et françaises, des techniciens et surtout des politiques, ont permis de poser de manière ouverte la question et de constater de part et d'autre la concordance des problèmes soulevés avec l'irruption d'un tourisme de masse, thématique où les élus et les techniciens, en France comme en Chine, partagent les mêmes questionnements.

A une autre échelle d'aménagement du territoire, le découpage administratif et les rivalités intrinsèques qu'elles génèrent, provoque des sur-investissements pour des projets rivaux. Dans la province du Guangdong, la capitale Canton, s'est trouvée en concurrence directe avec les nouvelles venues Zhuhai et Shenzhen, située à mi-distance des deux, soit une bonne centaine de kilomètres. Chacune des trois a rivalisé pour construire des équipements d'envergure - stade, aéroport international, autoroutes...- sans qu'une concertation au niveau provincial apparaisse clairement.

Les différences de statut territorial sur des territoires limitrophes engendrent du coup des difficultés spécifiques : à Pékin, le fameux jardin de la Clarté parfaite, le *Yuanming yuan*,²² représentation philosophique du monde construite à la demande des empereurs, en a subi la douloureuse expérience. En effet, le tracé du cinquième périphérique venait mordre largement l'angle nord-ouest du jardin. Or, cet emplacement est porteur d'une valeur symbolique fondamentale pour la compréhension du lieu puisqu'il s'agit de la représentation figurée du mont Kunlun, centre de vitalité irriguant le site et de fait l'empire chinois qu'il figure. Bien que le jardin soit classé et protégé, il relève non pas de la ville de Pékin, mais d'un district qui a peu de moyens ou d'entregent pour défendre son patrimoine. Plusieurs longs mois de luttes ont été nécessaires auprès des autorités locales pour que le tracé de l'autoroute soit légèrement dévié, longe le jardin et lui préserve son intégrité paysagère, notamment grâce à l'intervention d'équipes de chercheurs chinois réputés et français. Les autorités de la ville de Pékin ne pouvaient intervenir directement sur un territoire qui n'est pas placé sous leur contrôle.

❖ **Population rurale, population urbaine : des limites administratives évolutives**

Une autre ambiguïté est liée à la définition des termes populations urbaines et rurales : une population urbaine est enregistrée dans un territoire qui possède administrativement le statut d'urbain ; autrement dit, une agglomération dont l'urbanisation se serait étendue sur un district de statut rural comprend, dans les limites administratives concernées, des habitants recensés comme ruraux. C'est ainsi que la population de la ville de Shanghai a été sous-évaluée jusqu'en 1989, car les limites des arrondissements de statut urbain ne correspondaient guère avec les limites réelles de l'urbanisation. Cette année là, lors d'une mission d'expertise financée par la Banque mondiale sur les transports urbains, l'estimation des techniciens français - fondée notamment sur une cartographie réelle de

²² Le Yuanming yuan est trop souvent identifié à une petite partie de son site, là où les Jésuites avaient bâti des palais à l'occidentale, démolis par les troupes françaises et anglaises, lors du fameux sac du Palais d'été. Il comprend en fait trois jardins en un, et est resté dans un état de quasi-abandon. Chiu Che Bing y a consacré récemment un remarquable ouvrage publié aux Editions de l'Imprimeur.

l'urbanisation effectuée d'après les vues satellites - dépassait largement les statistiques et les prévisions à l'horizon 2000 fournies par les commissions officielles de la Municipalité. Un débat animé s'ensuivit dans les administrations de la ville. Le résultat fut d'un pragmatisme difficilement envisageable en France : les arrondissements urbains acquièrent de nouvelles limites correspondant plus concrètement à la réalité du terrain.

A l'inverse, des populations qui paraissent reléguées dans de lointaines banlieues ont pu bénéficier de longue date du statut privilégié d'urbain. A une quinzaine de kilomètres de la ville au nord, l'industrie métallurgique d'Etat de Baogang avec l'ensemble de ses équipements et quartiers d'habitations, est dans un arrondissement classé urbain, sans qu'existe pour autant de continuité urbanisée ; il en va de même pour la zone spéciale de Minhang²³ à une dizaine de kilomètres au sud. La capacité à faire évoluer les limites administratives des territoires n'est pas récente pour autant ; pratique courante depuis les années cinquante, elle a permis aux gouvernements municipaux d'adapter la gestion des territoires au gré des projets politiques mis en œuvre²⁴.

Cette évolutivité des frontières administratives est d'autant plus frappante que nous ne la pratiquons pas ou peu en France. La fréquence des changements n'est en rien comparable avec Paris, qui a connu par exemple la disparition du département de la Seine et conserve depuis plusieurs siècles les limites de ses vingt arrondissements. En témoignent la création d'entités territoriales comme Chongqing qui représente quelque trente millions d'habitants ou bien la disparition d'arrondissement urbain comme à Shanghai qui regroupa en une seule entité le riche arrondissement Huangpu, le quartier d'affaires proche du Bund, et son voisin au sud Nanshi, trois fois plus vaste et composé d'une population bien plus déshéritée. De même, Pudong qui regroupait plusieurs parties d'arrondissements urbains et quelques districts ruraux, fut recomposé en un territoire administratif placé sous le contrôle d'une commission *ad hoc*, en devenant une zone de développement dotée d'un statut spécifique.

De 1995 à 2003, en moins de dix ans, cette réforme administrative souterraine a augmenté d'une vingtaine d'unités le nombre de villes, *shi*, passé de 640 à 660, et a considérablement accru le nombre de *zhen*, bourgs, passé de 17 000 à 20 600. La population totale urbaine atteint ainsi le chiffre de 502 millions.

➤ *Un statut envié, celui d'urbain*

Pour les habitants, au découpage administratif correspond une différence fondamentale de statut entre celui qui est enregistré comme « urbain » sur la carte de résidence, *hukou*, et celui qui y est consigné comme « rural ». En effet, celui qui dispose d'un *hukou* urbain, peut disposer des services de la ville – hôpital, école, etc – auquel le « rural » n'aura pas accès. Or les soins spécialisés ou non, l'enseignement primaire et secondaire, sont généralement bien supérieurs dans les grands équipements des villes. Les ruraux, qui ont de fait peu de contact direct avec les urbains, sont souvent dépréciés par ces derniers. En conséquence de quoi, les changements de limites administratives au profit de la ville permettent à un plus grand nombre de personnes de profiter des services de la métropole, à la satisfaction générale. Accéder à un *hukou* urbain est en quelque sorte une promotion sociale²⁵.

Ainsi, la célèbre université Tsinghua à Pékin s'est étendue au milieu des années 1990 de manière astucieuse ; à l'étroit sur les terrains qui sont les siens, elle a acquis des champs situés à proximité immédiate du campus, ce qui ne semblait pas une entreprise *a priori* facile. Le prestige de l'Université et l'entregent de ses dirigeants ont permis que les limites de l'arrondissement intègrent le site convoité. Pour acheter ces terrains et démolir les habitations des paysans qui les cultivaient, l'Université a donc procuré le statut d'urbain aux habitants qui, s'ils ont perdu leur source de travail, ont bénéficié d'une amélioration considérable de leur statut. En outre, à ceux qui le souhaitaient, l'Université

²³ Se prononce *mine rangue*

²⁴ Pour en savoir plus, voir : Ged, Françoise, 1997, « Shanghai – Habitat et structure urbaine 1842-1995 », Paris, thèse de doctorat, EHESS.

²⁵ A l'inverse, les citadins déplacés à la campagne pendant la Révolution culturelle, inscrits avec un *hukou* rural, désespérait de pouvoir revenir chez eux ; plus qu'un handicap le statut de rural équivalait indirectement à une sanction, une pénalité.

a procuré un emploi sur le campus –manutentionnaire, jardinier, etc. De cette manière, elle a pu construire à la fois les bâtiments universitaires dont elle avait besoin mais aussi effectuer de fructueux retours sur investissements grâce à la construction d'hôtels, de bureaux et commerces, dont la vente ou la location ont financé les travaux engagés.

Le statut d'urbain évoque ainsi les services auxquels l'habitant a accès plus qu'il n'est un qualificatif du mode de vie. Par exemple, Pudong a favorisé l'installation de jeunes diplômés sur son territoire en proposant l'attribution d'une carte de résidence de la ville. De nombreux débats sont liés au maintien ou non de la carte de résidence : favoriser, au sein des entreprises, la mobilité des personnes sur l'ensemble du territoire pour accroître la compétitivité de celles-ci, suppose un assouplissement du mode de fonctionnement des cartes de résidence ; or, l'extension maîtrisée de l'étalement urbain pendant les décennies maoïstes a été possible grâce à cet enregistrement strict des populations.

Outre l'urbanisation accélérée du territoire, l'augmentation annoncée de la population urbaine chinoise va se jouer avec le passage d'une population déjà « urbanisée », qui habite dans une agglomération ou en banlieue, dont le statut va changer selon l'évolution des limites administratives du territoire qu'elle habite.

➤ *Les migrants, les laissés pour compte : usagers de la ville malgré eux*

Hormis la population enregistrée comme urbaine, la population « flottante » des villes chinoises se compte désormais en millions d'habitants, trois ou quatre pour des métropoles comme Shanghai ou Pékin. Elle comprend tous ceux qui sont dotés d'un permis temporaire de résidence, le temps de travailler à tel ou tel chantier de la ville. En Chine comme ailleurs, dans le bâtiment, la main d'œuvre n'est pas citadine ; ce sont des paysans des provinces voisines qui viennent récolter là un pécule et pour lesquels les revenus de la terre ne suffisent plus à assurer la vie de la famille. Nombre de carrefours ou de rues dans les villes sont connues pour abriter des artisans à la recherche d'un travail journalier, un panneau accroché au cou ou leur boîte à outils à portée de main, annonçant leur savoir-faire.

La population flottante comporte aussi tous ceux qui, sans permis temporaire, recherchent là un emploi à la tâche pour combler une mise au chômage trop précoce dans leur région d'origine. Ces usagers de la ville – où ils dorment, consomment, se déplacent - sont de plus en plus nombreux, attirés par la croissance des métropoles, à la recherche des moyens qui puissent assurer un minimum vital à toute la famille, sans pour autant avoir accès aux services de la ville, que ce soit pour l'éducation des enfants²⁶ avec lesquels ils ont pu s'installer, pour les soins médicaux, pour avoir accès à un logement. Ils louent un lit dans un dortoir chez un « marchand de sommeil » ou s'installent dans les marchés couverts, dans les quartiers en démolition où la récupération des matériaux fait partie des petits métiers de la ville.

1-3 LA VILLE, PAR QUI ? LES ACTEURS DE L'URBANISME

En Chine, l'aménagement et l'urbanisme sont du ressort de l'Etat qui privilégie un mode d'administration hiérarchique. Dans chaque province et chaque ville, le cadrage institutionnel est une réplique des organisations ministérielles au niveau de l'Etat. Le système très centralisé mis en place sous l'influence soviétique, dans lequel le gouvernement central décide de l'utilisation des ressources, mettait au premier plan l'économie ; l'urbanisation était ainsi placée au service de l'économie. Cet héritage administratif a été sérieusement bousculé avec l'économie de marché et les réformes. Depuis une décennie environ, l'utilisation des ressources dépend du marché et non plus de l'Etat. De nouveaux modes de vie sont apparus, incluant la mobilité des habitants, et l'émergence du droit des personnes privées vient se confronter à l'autorité souveraine de l'Etat, ce qui est un fait inédit. Le changement fondamental dans les modes de pensée est bien celui d'une inversion des phénomènes. Alors que l'économie imposait sa loi sur la planification urbaine, c'est désormais l'inverse : l'aménagement urbain, la spéculation immobilière plus ou moins contenue, influence le développement économique. Cette

²⁶ Les écoles de la ville font payer des frais scolaires plus élevés à la population flottante ; un marché de l'éducation plus ou moins autorisé s'est du coup développé dans les périphéries.

inversion s'est accompagnée d'une autonomie renforcée des provinces et des grandes métropoles, au détriment des administrations centrales de l'Etat dont les moyens ont été restreints.

❖ **Le Ministère de la construction et la direction de l'aménagement urbain et rural**

L'histoire de la Chine comporte des phases régulières de centralisation et décentralisation. La période actuelle correspond à une décentralisation des pouvoirs de l'Etat qui va de pair avec une politique de réduction du nombre de fonctionnaires et de rajeunissement des cadres. Ainsi, à la fin des années 1990, les fonctionnaires du Ministère de la construction – *jianshe bu*²⁷ - ont été incités à quitter leur poste en administration centrale ou à poursuivre leurs travaux dans des institutions de recherche collatérales dès qu'ils atteignaient 55 ans. Ce ministère a en charge des missions équivalentes à notre Ministère de l'équipement, auquel s'ajoutent celles de l'architecture et du patrimoine qui relèvent en France du Ministère de la culture depuis quelques années. Il comporte six directions spécifiques et une direction transversale qui assure l'administration financière, gère les ressources humaines et les relations internationales.

La plus importante, par le nombre et la fonction, est la direction de l'aménagement urbain et rural, responsable des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU) des villes de plus de cinq cent mille habitants ainsi que de leur cohérence en terme d'armature urbaine sur le territoire. Elle a également en charge le contrôle de l'habitat et du logement, à travers les SDAU. Elle est responsable de la protection des sites historiques et culturels au niveau national, c'est à dire des cent une villes qui portent le titre de « villes historiques et culturelles », sujet d'actualité en Chine aujourd'hui. Elle assure aussi la gestion du marché de l'urbanisation avec l'émergence du statut privé de l'urbaniste.

Importante par l'ampleur des tâches à fournir, la direction centrale est relativement limitée par son effectif, une trentaine d'administratifs auxquels s'ajoutent quelque trois cent personnes dans les centres de recherches associés.

La seconde direction a en charge la construction urbaine, les infrastructures et les parcs urbains. La troisième direction est chargée de l'immobilier et détermine les grandes orientations du secteur, y compris celle du logement social. La quatrième a la responsabilité des normes et des coûts dans la construction, la gestion du marché de la construction et des appels d'offres. La cinquième est en charge du développement des métiers, de la sécurité et de la qualité de la construction. Enfin la sixième et dernière, est responsable des recherches et des techniques de la construction.

L'Assemblée nationale populaire (ANP) a promulgué une loi sur l'urbanisme en 1990. Appliquée au niveau national, elle comporte 18 décrets concernant l'aménagement des zones urbaines et rurales ainsi que 15 directives sur les normes techniques. A ces contraintes nationales, s'ajoutent les directives et législations émises au niveau provincial.

❖ **Les institutions principales en matière d'urbanisme**

Dans les provinces et les quatre métropoles, les grandes orientations des directions sont assurées par des Commissions, *weiyuanhui*, ou des Bureaux, *ju*.²⁸ La commission est de rang hiérarchique légèrement supérieur au bureau. Chaque métropole ou province peut avoir une organisation distincte ; Pékin a établi une commission d'urbanisme alors qu'à Shanghai ou Canton, il s'agit d'un Bureau de l'urbanisme placé sous l'autorité de la Commission de la Construction. La pyramide hiérarchique évoquée pour les statuts des agglomérations, se retrouve dans l'organisation générale des missions liées à la planification.

A Canton, la Commission de la construction a en charge la programmation et la gestion des projets d'aménagement, la construction des grands équipements, la mise en place des concours, des schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme. Toute construction requiert l'obtention de trois permis distincts, qui concernent le choix du site,

²⁷ Se prononce *tienne she bou*.

²⁸ Commission se prononce *ouai yuan roui*, bureau se prononce *tu*.

le permis de construire, l'autorisation de chantier. La Commission de la construction délivre l'autorisation de chantier et le Bureau d'urbanisme le permis de construire.

La Commission de la construction a un rôle de coordination générale plus large que le Bureau d'urbanisme, chargé *stricto sensu* des études urbaines, des réglementations et de leur application. Elle est réputée comprendre parmi ses fonctionnaires des architectes ou des urbanistes de très bon niveau. En revanche, le Bureau des affaires culturelles – *wenhua ju*²⁹ - est souvent décrié par ses homologues municipaux, pour les faibles compétences de ses représentants. Il intervient dès que le permis porte sur un lieu classé patrimonial³⁰, et doit donner son aval avant que le permis ne soit instruit par le Bureau d'urbanisme.

Au niveau de la Municipalité, la Commission de la construction a deux vocations essentielles. En premier lieu, elle représente le gouvernement comme maître d'ouvrage et investisseur pour tout projet d'infrastructure (routes, ponts, etc.), pour tout projet de construction, d'aménagement, de mise en valeur du patrimoine ou concernant l'environnement. Elle répartit les investissements et les financements entre les grands projets. Elle est chargée de la coordination d'ensemble.

Ensuite, dans le domaine de la construction même, la Commission de la construction, qui délivre les autorisations de chantier vérifie que les ouvrages sont construits selon les normes en vigueur. Selon les municipalités, des fonctions spécifiques peuvent relever de cette commission ; ainsi Canton lui a attribué une troisième mission, celle de la qualité de l'environnement urbain, à savoir la gestion des publicités et des enseignes, des désordres liés aux chantiers, etc.

L'élaboration des schémas directeurs est confiée à l'Institut d'urbanisme de la ville - *chengshi guihua shejiyuan*³¹ - qui travaille sur des plans régionaux ou des plans détaillés, sous le contrôle du Bureau d'urbanisme, *chengshi guihua ju*, ou de la Commission d'urbanisme quand elle existe, *chengshi guihua weiyuanhui*³². Pour les quatre grandes métropoles, chaque arrondissement – lequel comprend souvent une population de un à deux millions d'habitants - comporte également un service d'urbanisme, qui est sensé suivre les directives du schéma émis par le Bureau de la ville. En fait, la production d'études urbaines, la proposition de règles urbaines, l'élaboration d'un urbanisme réglementaire et la gestion au quotidien des questions urbaines sont liées à ces administrations hiérarchiquement liées. Certains arrondissements mettent en place des bureaux spécifiques, comme celui de Xuhui à Shanghai qui a instauré un service de la qualité urbaine et paysagère.

Outre ces organismes attachés à la ville, l'université qui regroupe enseignement, recherche et pratique professionnelle liée à l'architecture, à l'urbanisme ou au paysage, est associée aux études et aux projets. Elle est un interlocuteur d'autant plus recherché par la ville, que la plupart de ses techniciens en sont issus. Le nouveau directeur de l'Institut d'urbanisme de Shanghai est l'ancien directeur adjoint de l'école d'architecture et d'urbanisme de l'Université Tongji à Shanghai, école la plus ancienne en ce domaine et la plus réputée en Chine. L'Institut de projets d'urbanisme de l'université intervient à la demande de la ville, surtout dès qu'une partie prospective est en jeu, sur des commandes qui lui sont rémunérées. Il est ainsi associé à la mise en place d'un plan de gestion urbaine et de protection du patrimoine pour le plus grand secteur protégé de la ville, qui s'étale sur quatre arrondissements urbains. J'y reviendrai de manière plus détaillée.

En 2004, la Chine compte près de deux mille instituts d'urbanisme, parmi lesquels 119 sont certifiés au niveau national et plus de 300 au niveau provincial. Près de neuf mille

²⁹ Se prononce *ouenne roi tu*. Le Bureau des affaires culturelles dépend du Bureau d'Etat des affaires culturelles (parfois traduit Ministère de la Culture, mais dont le rang hiérarchique en Chine est moindre que son homologue français).

³⁰ Les édifices classés, considérés comme des objets isolés, relèvent au niveau national du Bureau d'Etat des affaires culturelles. Pour les quartiers protégés et les villes labellisées, le Ministère de la construction et les Commissions de la construction sont les autorités de référence.

³¹ Se prononce *tcheng she goui roi sheti yuan* ; son rôle serait à la fois celui d'une direction d'urbanisme municipale et celui d'un service d'études en France.

³² Se prononce respectivement : *tchengshe goui roi tu* et *tchengshe goui roi ouai yuan roui*.

urbanistes sont enregistrés, après avoir réussi l'examen de pratique professionnelle instauré en 1999, sur le modèle de celui créé pour l'architecture quatre à cinq ans auparavant ; titulaire d'une licence d'exercice³³, l'urbaniste peut signer études et projets en son nom propre. Comme pour les instituts de projets architecturaux, les instituts de projets d'urbanisme sont divisés en trois catégories, selon la qualité du personnel engagé, des réalisations menées, de l'équipement matériel disponible.

❖ **Schémas directeurs**

Tout projet d'aménagement national, comme le Barrage des trois Gorges ou l'alimentation en eau du nord de la Chine par des canalisations issues du Yangtsé, est soumis à l'approbation du Premier ministre. Les aménagements au niveau de la province sont examinés par le Premier ministre après avoir reçu l'autorisation du Ministère de la construction (MoC). Les schémas directeurs des villes de plus de 500 000 habitants sont soumis à l'autorisation du MoC et pour celles dont la population est inférieure à ce seuil, l'autorisation est accordée au niveau de la province. Quant aux schémas directeurs détaillés, ils doivent recevoir l'approbation des gouvernements municipaux.

Le circuit d'approbation est le suivant : le schéma directeur proposé par l'Institut d'urbanisme est soumis à l'Assemblée populaire de la ville qui la transmet au gouvernement de la province, avec l'appui de la Commission de l'aménagement urbain et rural au niveau de la province. Celle-ci la soumet au Premier ministre, qui la transmet également au MoC pour instruction du dossier. L'instruction à laquelle collaborent quinze ministères ne peut dépasser trois mois ; la synthèse effectuée par le MoC est alors transmise au Premier ministre pour approbation.

Au cours des dernières décennies, alors que l'urbanisme était soumis au diktat de l'économie³⁴, les schémas directeurs proposaient une planification programmée et quantifiée selon l'échéancier des plans quinquennaux. Ils étaient appliqués plus ou moins strictement par les administrations de la chaîne hiérarchique, qui tentaient de placer ou imposaient sur le terrain des décisions politiques parfois peu compatibles avec la réalité. J'entendais certains urbanistes, venus récemment en France, dire que les plans d'urbanisme utilisés en Chine relèvent trop souvent d'un zoning coloré – indiquant les réseaux, les voiries, les secteurs dévolus à l'habitat, aux activités, aux espaces verts, etc. - plutôt que d'orientations urbaines structurées, de réflexions spatiales et paysagères, intégrant les évolutions de la société.

Les plans d'urbanisme détaillés des quartiers suivaient une logique et des modes de représentations identiques à ceux des schémas directeurs, avec un effet loupe qui ne comblait pas l'attente qualitative liée au changement d'échelle. Dans ces deux types de documents, la découpe fonctionnelle de l'espace permettait effectivement de répondre à une demande quantifiée, formulée par des autorités politiques dont les objectifs se décomposent en pourcentages. Les bâtiments à construire, dont la fonction et les règles de hauteur ou de mitoyenneté sont fixées, sont du coup définis comme des édifices normés, vastes ensembles célibataires dans un environnement urbain où ils s'additionnent - s'ils ne rivalisent pas de nouveauté ou de hauteur - les uns à côté des autres. (*voir documents graphiques 5 à 9*)

Le développement des échanges internationaux et des voyages à l'étranger, le renouvellement des élites ont changé la donne au cours des années 1990 à Shanghai, puis dans toutes les métropoles depuis quelques années. L'entrée de la Chine dans

³³ Quatre ou cinq ans auparavant, un examen de même nature a été instauré pour obtenir le titre d'architecte certifié ; une pratique professionnelle de trois à cinq ans minimum après le diplôme est requise, selon l'université dont on est diplômé, avant de se présenter aux épreuves.

³⁴ Cette période est constituée de phases discontinues : la planification urbaine au début de la décennie de reconstruction du pays, en 1950-60, était sous l'influence des urbanistes soviétiques, le dogmatisme lié au Grand bond en avant (1958-61) et à la Révolution culturelle (1966-1976) n'a guère laissé de place aux projets urbains. Les années 1980 et le début des années 90 marquent une période de transition dans les pratiques et les esprits, avant la nouvelle donne de l'économie libérale.

l'Organisation mondiale du commerce (OMC) a aussi bousculé les pratiques anciennes en ouvrant au marché les études de plans d'urbanisme détaillés. Que ce soit Tianjin, Tangshan, Chongqing, ou bien d'autres villes en plein essor, le développement de zones à urbaniser ou la transformation d'anciens secteurs industriels font l'objet de concours restreints, organisés par les Instituts d'urbanisme, dans lesquels les équipes étrangères sont invitées à participer. Les superficies en jeu sont considérables, se comptant plus volontiers en kilomètre carré qu'en hectare.

❖ **Le label des villes historiques et culturelles et le patrimoine urbain**

En 1982, le titre de « ville historique et culturelle » est créé et décerné par le Conseil des Affaires d'Etat. Aujourd'hui, 101 villes bénéficient de ce label national qui est accordé selon les six catégories suivantes : les capitales historiques comme Pékin, Luoyang, Xi'an, les capitales régionales telles que Qufu, ville natale de Confucius, ou Lhasa, les villes d'industrie traditionnelle comme Jingdezhen réputée pour sa porcelaine ou Zigong pour ses salines, les villes de la modernité et des concessions comme Tianjin, Qingdao ou Shanghai, les villes dotées de particularités locales ou ethniques fortes comme Pingyao ou Lijiang - toutes deux inscrites depuis novembre 1997 sur la liste du Patrimoine mondial de l'Unesco – enfin les villes dotées d'un paysage remarquable comme Hangzhou bordée par un lac et entourée de collines de théiers ou Guilin et ses montagnes en pain de sucre³⁵.

Pour prétendre à ce titre, les villes doivent répondre à trois critères de base : comporter un certain nombre de sites remarquables, garder un centre-ville dont l'atmosphère et le tissu urbain sont traditionnels, mettre en place un plan de protection urbaine et les réglementations appropriées. Pourtant, ce label récent est décrit par certains urbanistes chinois comme un « beau chapeau », une mesure décorative. En effet, la ville l'utilise comme argument publicitaire pour attirer les touristes mais son attribution ne donne lieu à aucune politique incitative, aucune subvention de la part de l'Etat chinois non plus qu'à des mesures pénalisantes en cas de détérioration du patrimoine. Ce n'est ni un outil de mise en valeur des quartiers anciens, ni un outil de contrôle. Les villes regrettent d'ailleurs que l'Etat n'apporte pas plus de soutien aux autorités locales pour permettre l'application des mesures qu'il préconise.

Chengde, la ville des palais « pour fuir les chaleurs » construits par la dynastie mandchoue, abrite dans ces fameux palais différents corps de l'armée. Elle récupère progressivement son patrimoine et pose la double question de son utilisation, et de son entretien. Ouvrir l'ensemble au tourisme, pourquoi pas, mais comment financer les travaux sur les ressources propres de la ville ?

Luoyang, dont le site remarquable lui a valu d'être choisie comme capitale d'empire à plusieurs reprises, garde effectivement des traces plurielles de son histoire ancienne, mais dans ses sous-sols qui ne font pas tous l'objet de fouilles même si les emprises sont protégées et inconstructibles. Comment faire partager la richesse de son histoire dans une ville écartelée par de vastes avenues bordées de constructions vraiment récentes et recouvertes de carrelage ? Son festival des pivoinés, célèbre dans le pays, est plus facile à montrer, alors que l'archéologie reste enfouie et que la ville manque là-aussi singulièrement de moyens pour envisager un projet urbain de qualité.

Pingyao, dénommée le petit Pékin, grâce à sa trame urbaine restée intègre à l'intérieur de ses murailles, est au cœur de la province du Shanxi, province connue aujourd'hui pour l'aridité de son paysage de loess et la noirceur de ses mines de charbon et sans doute moins pour les trésors architecturaux - temples de la dynastie des Tang, villages-claniques de maisons à cours emboîtées - qu'elle recèle. Qui viendrait imaginer qu'au XIX^e siècle, la province était fameuse pour ses banquiers et la plaine qui la traverse du nord au sud la plaçait sur au cœur d'un axe d'échanges avec la capitale ? Restée à

³⁵ Voir aussi : UNESCO, 1998, *Conférence internationale des maires de villes historiques chinoises et de l'Union Européenne*, Suzhou, 7-9 avril 1998, Paris. Ged, Françoise., 2003, « Chine : l'appréhension patrimoniale » in *Regards croisés sur le patrimoine dans le monde à l'aube du XXI^e siècle*, Gravari-Barbas, Maria, et Guichard-Anguis, Sylvie (dir.), Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris.

l'écart tant du développement économique que de la Révolution culturelle, Pingyao recèle de superbes maisons à cour, dont une fois le seuil franchi, on mesure la richesse passée à l'ornementation des charpentes et des menuiseries, des briques et des plaques de terre cuite. En 1997, l'ensemble de la ville murée de Pingyao fut inscrit sur la liste du Patrimoine mondial ; sur une initiative française, un festival international de photographie s'y déroule chaque automne accordant d'office à la ville une certaine renommée.

Le patrimoine bâti et paysager, quand il est apprécié, est mesuré par les gestionnaires chinois à l'aune des revenus touristiques qu'il génère. En effet, le développement du tourisme –intérieur essentiellement – est l'un des axes de l'économie chinoise aujourd'hui. Pour une ville disposant d'un potentiel touristique, de quelque nature qu'il soit – bâti et paysager, historique et culturel -, la première question est celle du financement de son entretien, voire de sa remise en état. La reconstruction, éventuellement fictive, d'éléments devenant *de facto* « historiques » est une pratique courante, comme le montre les murailles flambant neuves de la ville de Xi'an, capitale d'empire connue pour ses armées de guerriers en terre cuite enterrées.

Par la même occasion, l'histoire du pays est mise en lumière, voire réaménagée elle aussi sous un éclairage nationaliste. A longeur de rue, les boutiques de souvenirs s'installent et proposent les mêmes produits stéréotypés, repoussant au-delà du site touristique, du « *scenic spot* » inscrit sur les dépliants touristiques, les habitants et les activités du quotidien. En cela, le schéma n'est pas forcément très différent des secteurs très touristiques des villes européennes. La valeur foncière et immobilière fait partir les habitants en périphérie, par morceaux ou par pans entiers, les pousse plus rarement à changer d'activité pour se tourner dans la revente de bibelots. Les centres anciens, quand ils ont été épargnés par la Révolution culturelle ou la modernisation de la reconstruction d'après la guerre, cèdent face à la pression foncière des décennies de la réforme économique.

1-4 VISAGES DE LA VILLE, NOUVEAUX QUARTIERS, NOUVELLES PRATIQUES

Parler de transition entre le mode communiste d'affectation et de financement public du logement en vigueur encore au début des années 1990 et la main mise actuelle des promoteurs sur le marché immobilier dans les villes relève de l'euphémisme. Le pays est crûment passé d'un système à un autre, après des expérimentations menées de manière ponctuelle dans différentes villes au cours de la décennie précédente. Le constat était simple : le financement du logement par le secteur public ne permettait pas de répondre aux besoins de la société et le recouvrement des loyers ne couvrait pas toujours les frais administratifs de sa gestion, sans parler de l'entretien courant ; c'était du moins le cas de Shanghai, où la question du logement était la plus sensible en Chine. En 1984, la superficie moyenne habitable y était de 4,5 m² par personne, non compris les pièces partagées par plusieurs familles, salle d'eau et cuisine, pour une population urbaine évaluée à six millions d'habitants.

Le financement du logement, comme celui des grandes infrastructures urbaines, a suivi la même voie : l'appel à la valeur foncière et la commercialisation des droits d'usage du sol suivie d'une spéculation effrénée, le tout placé sous le contrôle plus ou moins régenté des administrations urbaines. En une décennie, les villes ont radicalement changé de visage et d'envergure, et combinent une pluralité des modes de vie qui nous étonne.

❖ Face à la forte demande de logement, l'appel aux promoteurs

La commercialisation du foncier s'est faite par le biais de baux emphytéotiques, de 30 à 70 ans, suivant l'usage affecté au terrain : habitat, commerce, bureaux. etc. Dans un premier temps, ces ventes foncières étaient réservées aux zones économiques spéciales, où les plans d'urbanisme détaillés indiquaient l'affectation des secteurs constructibles. Très rapidement, les sociétés de promotion immobilière créées regroupaient des investisseurs des pays asiatiques voisins (Hong Kong, Taïwan, Singapour) et des représentants des administrations locales ; ainsi, le type de montage financier dans

lequel un bureau d'arrondissement apporte sa contribution par le terrain mis à disposition d'un promoteur, pour un programme de logements et d'activités tertiaire est devenue chose courante. La commercialisation du foncier s'est ensuite étendue à tout le territoire urbain et les schémas directeurs mis en place par les administrations, qu'elles soient au niveau de l'arrondissement ou de la ville, avaient peine à s'adapter à l'existant. L'imbrication des intérêts publics et privés dans de tels montages sont incongrus à nos yeux, outrepassant l'intérêt public, et sans régulation face à un droit privé encore inexistant.

La professionnalisation des deux côtés s'est vite engagée, du moins dans les métropoles côtières, d'une part avec la mise en place d'une législation et de réglementations tendant à limiter la spéculation foncière, d'autre part avec la nécessaire amélioration de la qualité de la construction face à des acheteurs devenant exigeants. Si le besoin de logement à Shanghai amenait les premiers acheteurs à se satisfaire d'une superficie plus grande sans pour autant bénéficier des services attendus (gaz, fourniture d'eau chaude, ascenseurs, etc.), au début des années 2000, le nombre de logements disponibles sur le marché permettait aux acquéreurs de rechercher le meilleur rapport qualité/prix. Les surfaces mises sur le marché sont là aussi déroutantes à nos yeux : en tenant compte du mode de comptabilité différent entre la Chine et la France (une partie des espaces communs sont comptabilisés dans le prix d'un logement, soit un chiffre de 25 à 30% supérieur en Chine), les couples avec un enfant achètent aisément un appartement dépassant 100m². Pour économiser sur le prix d'achat et privilégier la rapidité d'exécution, le second-œuvre des appartements est souvent laissé à la charge de l'acquéreur.

Les typologies de logements sont reconnaissables au pays d'origine du promoteur : ceux de Hong Kong, marqué par le manque d'espace disponible, sont connus pour les « tours-allumettes », avec des pièces de petite superficie et un nombre maximal de logements mis sur le marché. L'ouverture recherchée vers l'étranger a affublé nombre de résidences de colonnes doriques et d'appellations exotiques (Versailles, Champs-Elysées...pour rester dans le registre français).

Des quartiers ont changé complètement de population sous l'emprise de cette commercialisation effrénée : à Shanghai, les berges de la rivière Suzhou, longtemps bordée d'usines plus ou moins polluantes et aujourd'hui déplacées, était un quartier ouvrier et populaire. Sur les terrains libérés par les emprises industrielles, les publicités vantent le paysage des trois boucles dans lesquelles s'insèrent les tours-allumettes et la proximité de la ligne aérienne du métro. Mais la population n'est plus celle vivant des petits métiers de la rue - cordonnerie, cuisine roulante – et les ouvriers s'ils en ont eu la possibilité, se sont rapprochés de la nouvelle implantation de leur usine. Il est difficile dans ce cadre de parler de mixité sociale des quartiers.

Pour résumer ces phénomènes brièvement énoncés, si la première étape, quantitative là encore, était d'arriver à une moyenne habitable de 8m² par personne en 2000 dans toutes les villes de Chine, le pari est gagné. La plus défavorisée, Shanghai, annonçait fièrement avoir quasi atteint les 10 m² à cette date, pour une population urbaine qui décomptait entre temps trois millions supplémentaires. La grogne collective des citoyens des années 80 contre la dégradation de leur niveau de vie n'est plus de mise ; elle a fait place au désarroi et aux manifestations individuelles - plus rarement collectives, en raison des moyens de coercition - des individus contre les expulsions de leur quartier.

La division fonctionnelle de la ville et de ses quartiers mise en œuvre par les schémas directeurs et la découpe du foncier en lots par les plans d'urbanisme détaillés, a facilité l'appel au financement privé et l'émergence de sociétés de promotion immobilière puissantes, qui représentent de fait un poids considérable dans l'aménagement de la ville. L'économie a effectivement pris le pas sur la planification et l'aménagement urbain.

La question posée désormais par les autorités centrales ou municipales porte sur l'amélioration sociale et qualitative de la ville. En fait, dans les métropoles de la côte, cet objectif a été clairement énoncé comme secondaire par les autorités chinoises pendant la première décennie des réformes économiques, du moins pour le logement, en posant le postulat de répondre d'abord quantitativement aux besoins avant d'apporter une réponse qualitative, que celle-ci implique la société dans sa multiplicité naissante ou la ville dans la diversité de ses quartiers.

Dans cet environnement renouvelé, d'autres acteurs se profilent, tels que les associations des propriétaires défendant leurs droits face à des promoteurs peu scrupuleux ou respectueux des lois³⁶. La montée en puissance du droit privé et la reconnaissance du droit de propriété par l'Assemblée nationale populaire en 2004 sont là aussi des éléments nouveaux dans une approche urbaine qui nous devient plus familière.

❖ **Des pratiques urbaines renouvelées ?**

Selon les villes, des tendances radicalement opposées s'affirment dans la gestion urbaine : alors que Pékin élargit son territoire en promouvant les autoroutes urbaines et le recours à la voiture individuelle, Shanghai rénove ses bus, crée plusieurs lignes de métro et, au regard des autres métropoles chinoises, limite viaducs et toboggans urbains. Pékin achève de livrer ses derniers pans de ville aux promoteurs, alors que Shanghai instaure des quartiers protégés à la demande du maire³⁷.

Les villes chinoises ne font plus partie du monolithe qui nous est souvent présenté pour évoquer une Chine impénétrable, mais représentent des territoires où s'affrontent des logiques d'acteurs qui ne nous sont pas si étrangères. Si les maires et les secrétaires du Parti des villes sont nommés, ils n'en sont pas moins tenus par un programme à mettre en place et des objectifs à respecter. Les urbanistes des administrations publiques ne partagent pas nécessairement le point de vue des dirigeants au sein d'une même ville. Un architecte chinois réputé, conseiller de la ville de Pékin, me rapportait que son expertise reconnue ne lui permettait pas pour autant de présenter son point de vue dans les assemblées officielles ; son jeune âge (la quarantaine) lui donnait droit à la parole cinq à dix minutes avant la fin des réunions et il assistait impuissant à des prises de position sur sa ville, dont il connaissait les impacts négatifs.

Les cloisonnements abusifs dans l'administration et la gestion urbaine - dont la Chine n'a pas pour autant l'exclusivité - peuvent être remis en cause. Shanghai joue là encore un rôle de précurseur. La multiplication des tours, quelques milliers en moins de vingt ans, dans le paysage de la ville a incité le maire à y mettre le holà. Jusqu'en 2003, chaque arrondissement rivalisait par le nombre de tours construites, leur hauteur, la modernité de leur forme ou des matériaux usités, et toute parcelle potentiellement achetable en centre-ville avait été repérée par les investisseurs.

En imposant la mise en place de douze secteurs protégés incluant la définition d'une première phase dans la gestion urbaine du plus grand d'entre eux dans l'année suivante, la Municipalité cherche une nouvelle voie. En effet, ce secteur s'étend sur quatre arrondissements actuels et la plus grande partie dans celui de Xuhui³⁸, dont il emprunte le nom. Historiquement, il comporte des ensembles construits dans les anciennes concessions françaises et internationales, des années 1910 aux années 1930-40. L'architecture y est hétéroclite, mélangeant des ensembles paysagers qui portaient alors l'appellation « Ile-de-France » ou espagnole donnée par les constructeurs de l'époque, des villas sous influence basque ou néo-classique, de ravissants immeubles art-déco. Or, la trame urbaine garde en général les parcellaires et les tracés ruraux précédant l'instauration des concessions, période pendant laquelle les voies ont été magnifiquement plantées de platanes ou de canneliers, procurant une fraîcheur revigorante l'été sous leur voûte de feuillage, à l'exception des dernières années où les étêtages ont été souvent radicaux.

Ce secteur était réservé à l'élite, intellectuelle et dirigeante, de Shanghai sous le régime maoïste et il est aujourd'hui l'un des quartiers les plus appréciés de la ville. Il comporte un grand nombre des édifices classés au patrimoine de la ville pour leur qualité architecturale, dont la gestion au quotidien met en péril leur qualité même.

Pour mettre en place un plan de gestion urbaine sur l'ensemble du secteur, d'une superficie de 775 hectares, le Bureau d'urbanisme de la ville a institué un partenariat interne original : placé sous son autorité, le double travail d'investigation et de projet est mené par une équipe de professeurs avec leurs étudiants de l'université Tongji, en

³⁶ Voir les articles dans le Monde de son correspondant Frédéric Bobin en 2004.

³⁷ En 2003, la Municipalité a défini douze quartiers protégés, près de 20 km², avec obligation de définir, dans les délais les plus brefs, un plan de gestion urbaine et de protection.

³⁸ Se prononce *su roui*.

liaison avec l'Institut d'urbanisme habituellement chargé de la mise en place des schémas directeurs et des réglementations urbaines afférentes. Cela revient d'une part à permettre la formation des techniciens de l'administration par leurs homologues de l'université, plus à même de développer des programmes d'échanges avec des partenaires étrangers, et d'autre part à faciliter la mise en place des réglementations avec les organismes à même de les instaurer. Cette démarche³⁹ leur a permis de réaliser dans le délai d'une année imparti par la Ville, une première proposition d'ensemble qui propose cette fois d'élaborer un projet sur le quartier non plus exclusivement à partir des données quantifiées, mais d'une analyse sensible du site et de ses enjeux.

Ce tableau esquissant un état des lieux des villes chinoises, des questions qui s'y posent et des profonds changements que ses sociétés subissent et provoquent, est de fait mouvant. Il a pour ambition de pointer des éléments clés de compréhension des mutations en cours, sans avoir la prétention de les figer dogmatiquement. Si l'on voit des interrogations communes se dégager sur la manière de penser la ville, sur sa gestion, en Chine comme en France, peut-on aller plus loin que cette évaluation réciproque des mérites et des erreurs ? Le bénéfice mutuel des échanges avec la France évoqué au fil des exemples évoqués, peut-il être conceptualisé ou développé de manière plus stratégique, et si oui, selon quelles perspectives et à quelles conditions ?

³⁹ Ces commentaires se fondent sur les échanges mis en place depuis 1998 par l'Observatoire, à l'IFA, avec la Direction de l'architecture et du patrimoine au Ministère de la culture et de la communication, avec l'Université Tongji et le Centre national de recherches sur les villes historiques chinoises, sur les méthodologies et pratiques liées à la valorisation du patrimoine urbain.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

❖ **Histoire et culture**

- BERGERE, Marie-Claire, *et al.*, 1989-1990, *La Chine au XX^e siècle*, Paris, Fayard, 2 t.
BILLETER, Jean-François, 2000, *Chine trois fois muette*, Paris, éditions Allia
CHENG, Anne, 1997, *Histoire de la pensée chinoise*, Paris, Seuil
CHENG, François, 1991, *Vide et plein – Le langage pictural chinois*, Paris, Seuil
GERNET, Jacques, 1972, *Le Monde chinois*, Paris, A. Colin, rééd. 1999
JULLIEN, François et MARCHAISSE, Thierry, 2000, *Penser d'un dehors (La Chine)*, Paris, Seuil

❖ **Géographie et économie**

- CABRILLAC, Bruno, 1997, *Economie de la Chine*, Paris, PUF
LEMOINE, Françoise, 1994, *La nouvelle économie chinoise*, Paris, La Découverte
GENTELLE, Pierre, 1996, *Chine 2000*, Paris, La Documentation photographique, 7034
SANJUAN, Thierry, 2000, *La Chine – territoire et société*, Paris, Hachette
TROLLIET, Pierre, 1993, *Géographie de la Chine*, PUF, rééd. 1996

❖ **Urbanisation, villes, patrimoine urbain et rural**

- 2G, *Instant China*, 1999, n°10, Barcelone, éd. Gustavo Gili SA
BOBIN, Frédéric, WANG, Zhe, (à paraître) *Pékin en mouvement*, Paris, Autrement
GED, Françoise, 2000, *Shanghai*, Institut Français d'Architecture, Portrait de ville
HENRIOT, Christian et DELISSEN, Alain, 1995 (dir.), *Les métropoles chinoises au XX^e siècle*, Paris, Arguments
HOA, Léon, 1981, *Reconstruire la Chine : trente ans d'urbanisme, 1949-1979*, Paris, le Moniteur
KNAPP, Ronald G., 1992, *Chinese Landscapes – The village as place*, Honolulu, The University of Hawaii Press
SANJUAN, Thierry, 1997, *A l'ombre de Hong-Kong – Le delta de la rivière des Perles*, Paris, L'Harmattan
WU Liangyong, 1986, "A Brief History of Ancient Chinese City Planning", *Urbs et Regio*, n° 38, Kasseler Schriften zur Geographie und Planung
ZHANG Liang, 2003, *La naissance du concept de patrimoine en Chine XIX^e-XX^e siècles*, Paris, éditions Recherches/Iprou

❖ **Littérature et romans**

- CHENG François, 1998, *Le Dit de Tianyi*, Paris, Albin Michel
JUNG Chang, 1992, *Les cygnes sauvages*, (1991, en anglais Wild Swans), Paris, Plon
LEYS, Simon, 1998, *Essais sur la Chine*, Paris, Robert Laffont, coll. Bouquins
LU Wenfu, 2002, *Nid d'hommes*, Paris, éditions du Seuil

❖ **Revue spécialisée récente intégrant un dossier sur la Chine**

- Architectural Record*, 2004, mars, Hightstown (NJ-USA), éd. MCGraw Hill Construction
D'Architectures, 2005, janvier/février, Paris, Société d'éditions architecturales

LISTE DES DOCUMENTS GRAPHIQUES

- 1- Les provinces, leurs capitales et les quatre villes ayant rang de province
 - 2 - Carte des principales villes
 - 3 - Les schémas d'aménagement de Pudong à Shanghai, de 1950 à 1984
 - 4 - Plan d'ensemble de Pudong décidé en 1991 et modification du schéma directeur en 1994
- Documents d'urbanisme extraits des travaux menés en Chine par les lauréats du Programme présidentiel « 150 architectes, urbanistes et paysagistes en France 1998-2005 »*
- 5 – Etude sur le site à aménager pour le green olympique à Pékin
 - 6- Plan d'urbanisme de la ville nouvelle de Zhujiang, à côté de Canton

- 7 – Plan d'urbanisme du quartier d'affaires de la capitale de la province du Hebei
- 8 – Plan d'urbanisme détaillé pour un quartier d'habitation (500 000 m² construits)
- 9 – Plan d'un quartier d'habitat subventionné à Shibalidian, au sud-est de Pékin